

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 11 avril 2016

COATICOOK, le 11 avril 2016 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Communications et culture

Mandat à madame Annie-Claude Dépelteau, afin de procéder à l'élaboration du dossier de mise en candidature de la Ville de Coaticook pour l'obtention de l'appellation village-relais décernée par le MTQ.

Depuis quelques années, les acteurs du milieu de Coaticook ont mis en œuvre plusieurs actions structurantes pour faire de la ville de Coaticook un pôle attractif pour les citoyens actuels et futurs, les entreprises et également les touristes. La Ville de Coaticook a entrepris des démarches pour être officiellement reconnue comme un Village-relais, appellation attribuée par le ministère des Transports. Il s'agit d'un projet global de développement et il repose sur la capacité d'un milieu de se doter d'une vision claire et d'un plan d'action concerté. Pour recevoir officiellement l'accréditation, la Ville de Coaticook doit déposer un dossier de candidature qui sera soumis au Ministère des Transports. Le conseil municipal a accepté l'offre de services de Madame Annie-Claude Dépelteau. Elle procédera à l'élaboration du dossier de candidature de la Ville de Coaticook pour l'obtention de l'appellation Village-relais.

Loisirs

Embauche de la coordonnatrice et de la coordonnatrice adjointe des loisirs d'été de la Ville de Coaticook pour la saison estivale 2016

Du personnel de la Ville de Coaticook s'affaire actuellement à préparer les Services d'animation estivale. Selon la recommandation de l'agente de développement en loisirs, les élus ont accepté l'embauche de Madame Émilie Lanctôt à titre de coordonnatrice et Madame Marimaude Landry comme coordonnatrice adjointe.

Développement économique

Adoption du plan d'action dans le cadre du projet Cœur villageois

Le travail du comité quant à l'élaboration du plan d'action de Cœurs villageois (projet de Tourisme Cantons-de-l'Est) a été présenté au conseil municipal. Ce plan d'action permet à la

municipalité d'atteindre les objectifs du projet Cœurs villageois. Il vise également la vitalisation du noyau villageois pour les résidents et la clientèle touristique. Le conseil municipal a adopté le plan d'action et confirmé la formation du comité de travail qui a comme président Monsieur Raynald Drolet, conseiller.

Services extérieurs

Demande au projet territorial au Fonds de développement de la MRC de Coaticook pour le financement de l'installation et l'exploitation d'une borne de recharge de 400V

Plusieurs municipalités de la MRC de Coaticook ont démontré l'intérêt d'offrir des bornes de recharge pour les voitures. Actuellement, plus de 90% des propriétaires de véhicules électriques sont membres du circuit électrique. Dans la région de Coaticook, il n'y a aucune borne de recharge publique. Un comité de travail au niveau de la MRC a été créé pour étudier les possibilités de faire un projet territorial avec l'installation de bornes de recharge. En mars dernier, le conseil de la MRC de Coaticook a jugé que le déploiement de bornes électriques était un projet régional structurant. Le conseil des maires de la MRC de Coaticook a proposé des modalités de financement à offrir à même le fonds de développement de la MRC. Les élus de la Ville de Coaticook ont convenu de demander à la MRC de Coaticook l'intégration de la municipalité dans le projet territorial au Fonds de développement de la MRC de Coaticook.

Mandat à la firme Jubinville et associés pour la réalisation des plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance de chantier lors de la réalisation de la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville de Coaticook

En 2016, la toiture de l'Hôtel de Ville de Coaticook devra être refaite. Des plans et devis devront être réalisés avant de procéder à la réfection. Le conseil municipal a accepté l'offre de service de Jubinville et associés pour faire les plans et devis, l'appel d'offres et la surveillance de chantier.

Entente avec monsieur Marc Nadon à titre de responsable du poste de lavage et autorisation de signature

Le conseil municipal a mandaté Monsieur Marc Nadon comme responsable du poste de lavage. Il assurera la gestion, l'application du règlement concernant les moules zébrées et il sera habilité à émettre des certificats d'usager et de lavage.